

Territoire de Montluçon

La «synthèse emploi-formation» présente, au travers d'une batterie d'indicateurs synthétiques, la situation du territoire, ses principales forces et faiblesses ainsi que les actions des partenaires mises en œuvre sur le terrain.

Elle s'inscrit dans le cadre de la refonte des portraits de territoire. Cette collection s'appuie désormais sur trois publications complémentaires :

- ✓ cette «synthèse emploi-formation»
- ✓ le «portrait emploi-formation» qui aborde plus en détail les thématiques de l'économie, de l'emploi local, du marché du travail, de la formation initiale et de la formation continue à destination des demandeurs d'emploi
- ✓ la «mise en perspective des territoires auvergnats», document essentiellement graphique qui positionne les territoires auvergnats les uns par rapport aux autres et permet de visualiser leurs spécificités.



DES FORCES

En comparaison avec le département ou la région, le territoire de Montluçon se distingue par :

- ✓ une **adaptabilité supérieure des actifs** aux changements liée à leur **niveau de diplôme** (102 actifs titulaires d'un niveau supérieur ou égal au bac +2 pour 100 non diplômés) et à leur **niveau de qualification** (moins de 30% des DE sont manœuvre, ouvrier spécialisé ou employé non qualifié),
- ✓ un **emploi offert de meilleure qualité**, à la fois en termes de durabilité (plus de deux offres sur cinq) et de qualification (une offre non qualifiée sur trois),

- ✓ une plus **forte capacité du territoire à former** ses résidents, en formation initiale (trois jeunes sur quatre) comme en formation professionnelle continue (près de neuf DE sur 10),
- ✓ un **recours supérieur à la FPC** des demandeurs d'emploi tant quantitatif (nombre de DE formés en augmentation), que qualitatif (taux d'accès des DE à la FPC supérieur),
- ✓ des stagiaires davantage tournés vers la **recherche de certification** (plus d'un stagiaire de la FPC sur trois augmente ses chances d'insertion via une formation diplômante ou certifiante).

DES FAIBLESSES

En comparaison avec le département ou la région, le territoire de Montluçon se distingue par :

- ✓ une **moindre attractivité du territoire** en tant que lieu de résidence (taux de migration nette nul),
- ✓ une **exposition supérieure aux aléas économiques** avec la plus forte concentration de l'emploi (un salarié sur quatre dans des établissements employant plus de 200 personnes),
- ✓ une **structure de l'emploi potentiellement plus pénalisante** avec une part supérieure de l'emploi dans

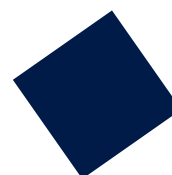
les secteurs fragiles* (25% contre 21% dans l'Allier),

- ✓ un **recul du volume d'offres d'emploi** déposées (-2% contre +2% dans l'Allier),
- ✓ un **moindre recours à l'appareil de formation initiale** (-4,2% en un an contre une stabilité en région),
- ✓ éventuellement lié à son **manque d'attractivité** relatif (-23 points par rapport à l'Auvergne),
- ✓ un **moindre recours à l'alternance** (2,2% contre 2,4% en région).

DES OPPORTUNITÉS/MENACES POTENTIELLES ?

- ✓ Sur le territoire montluçonnais, 4 emplois sur 10 relèvent de la **sphère présentielle****. Selon l'état de la conjoncture, leur forte présence sur le territoire constitue une opportunité ou un facteur de menace. Il en est de même de la sphère du **domaine public**, qui représente plus du quart des emplois du territoire.

- ✓ Avec une part de 46% des élèves ou apprentis, les inscrits en **formation initiale** sont **moins représentés** dans les domaines technico-professionnels des **services**. La proportion des **sortants de FPC** dans ces mêmes domaines est également **faible** (1 stagiaire sur 9 environ).



* : 3 secteurs ayant connu les plus fortes diminutions d'effectifs en France sur la période 2004-2009.

** : La sphère présentielle regroupe les activités majoritairement tournées vers la satisfaction des ménages présents dans la zone, qu'ils soient résidents ou touristes.



POPULATION, ACTIFS

	Territoire		Département		Une mesure de ...
	Val.	Evol.	Val.	Evol.	
Indice de vieillissement	144	-	140	-	<i>Dynamique démographique</i>
Potentiel de départs à la retraite des actifs	27 %	-	27 %	-	<i>Besoin de renouvellement des actifs</i>
Tx de migration nette	-0,0 %	-	+ 1,1 %	-	<i>Attractivité du territoire</i>
Tx de migration nette des jeunes	-6,1 %	-	-8,0 %	-	<i>Attractivité du territoire</i>
Part des minima sociaux	10,2%	→	9,9 %	→	<i>Précarité de la population</i>
Taux d'activité des séniors	52 %	-	53 %	-	<i>Réservoir de main d'oeuvre</i>
Indice de qualification	102	-	90	-	<i>Adaptabilité de la population active</i>



ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

	Territoire		Département		Une mesure de ...
	Val.	Evol.	Val.	Evol.	
Taux de rotation des entreprises	0,05	↗	0,05	↗	<i>Dynamique du tissu économique</i>
Part entreprises défaillantes de 4 ans ou +	56 %	→	59 %	↗	<i>Solidité du tissu économique</i>
Evolution emploi salarié	-2,4 %	-	-2,3 %	-	<i>Dynamique de l'activité économique</i>
Part sphère présentielle (hors dom. pub.)	41 %	↗	40 %	→	<i>Exposition aux aléas économiques</i>
Part sphère domaine public	27 %	↘	28 %	→	<i>Exposition aux aléas économiques</i>
Part emploi dans secteurs fragiles	25 %	→	21 %	→	<i>Fragilité de l'emploi</i>
Part emploi industriel	28 %	→	27 %	→	<i>Fragilité de l'emploi</i>
Part emploi dans les services	34 %	→	33 %	→	<i>Fragilité de l'emploi</i>
Indice de concentration de l'emploi	25 %	→	22 %	→	<i>Exposition aux aléas économiques</i>
Part résidents travaillant sur le territoire	92 %	→	88 %	→	<i>Capacité du territoire à occuper ses résidents</i>



MARCHÉ DU TRAVAIL

	Territoire		Département		Une mesure de ...
	Val.	Evol.	Val.	Evol.	
Evolution DEFM	+ 6%	-	+ 8%	-	<i>Dynamique du marché du travail</i>
Taux de rotation DE	1,3	↘	1,4	↘	<i>Dynamique du marché du travail</i>
Indice de vieillissement DE	118	↗↗	119	↗↗	<i>Difficultés d'insertion</i>
Part des DELD	44 %	↗↗	43 %	↗	<i>Difficultés d'insertion</i>
Part des DE non qualifiés	29 %	→	34 %	→	<i>Difficultés d'insertion</i>
Evolution offre	- 2%	-	+ 2%	-	<i>Dynamique du marché du travail</i>
Part des offres durables	43 %	↗↗	38 %	↗	<i>Qualité de l'emploi offert</i>
Part des offres non qualifiées	33 %	↘↘	35 %	↘↘	<i>Qualité de l'emploi offert</i>
Taux de tension	23	↗↗	21	→	<i>Difficultés de recrutement</i>

LÉGENDE

Comparaison au territoire de référence

xx : situation plus favorable

xx : situation moins favorable

xx : notion favorable/défavorable ambiguë

Evolution N - N-1

- : non disponible

→ : stabilité

↗ : progression limitée (+5 à +10%)

↗↗ : progression importante (+10% et plus)

↘ : recul limité (de -5 à -10%)

↘↘ : recul important (-10% et moins)

Sources dans l'encadré en page 5

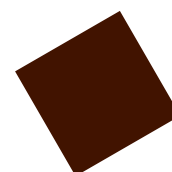
FORMATION INITIALE

	Territoire		Région		Une mesure de ...
	Val.	Evol.	Val.	Evol.	
Evolution (hors enseignement supérieur)	-4,2 %	-	0,0 %	-	<i>Dynamique de la démographie scolaire</i>
Taux d'attractivité	109 %	↘	132 %	→	<i>Adéquation demandes / offre de formation</i>
Part résidents formés sur le territoire	75 %	-	65 %	-	<i>Capacité du territoire à former ses résidents</i>
Part du domaine technico-pro. des services (hors enseignement supérieur)	46 %	↗	51 %	↗	<i>Nature des besoins en formation</i>



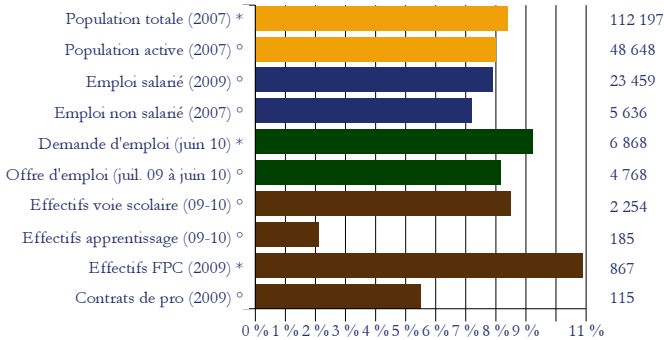
FPC DES DEMANDEURS D'EMPLOI

	Territoire		Région		Une mesure de ...
	Val.	Evol.	Val.	Evol.	
Evolution	11 %	-	-9 %	-	<i>Dynamique de la formation continue</i>
Taux d'accès à la FPC des DE	8,3 %	↘	6,7 %	↘↘	<i>Mobilisation de l'outil formation</i>
Part résidents formés sur le territoire	89 %	-	66 %	-	<i>Capacité du territoire à former ses résidents</i>
Part du domaine technico-pro. des services	11 %	↘↘	23 %	↘↘	<i>Nature des besoins en formation</i>
Part du domaine du dev. personnel	59 %	→	55 %	→	<i>Besoins en formations d'aide à l'insertion</i>
Part des formations certifiantes	36 %	↗↗	29 %	→	<i>Accès à la qualification</i>
Taux de recours à l'alternance	2,2 %	→	2,4 %	↘	<i>Mobilisation de l'alternance</i>



Avec plus de 112 000 habitants au 1^{er} janvier 2007, le territoire de Montluçon est le 4^{ème} territoire auvergnat sur 14 pour sa population et pèse 8,4% du total régional. Le poids est du même ordre pour la population active (plus de 48 600 actifs), l'emploi salarié (près de 23 500 salariés), l'offre d'emploi collectée par Pôle Emploi (près de 4 800 offres) et pour les effectifs inscrits en voie scolaire professionnelle ou technologique (2 254 élèves).

Le poids du territoire dans la région



* : au lieu de résidence ; ° au lieu de travail ou de formation Sources dans l'encadré en page 5

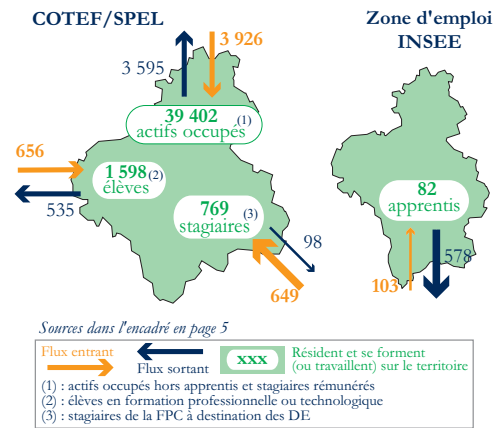
Le territoire présente, par contre, quelques spécificités. Ainsi, l'emploi non salarié est sous-représenté (moins de 5 700 personnes ; 7,2% du total régional), une situation encore plus marquée pour les stagiaires en contrat de professionnalisation (115 stagiaires ; 5,5%) et surtout pour les effectifs inscrits en apprentissage (185 apprentis ; 2,1%). A l'inverse, le territoire de Montluçon excède son poids moyen pour la demande d'emploi (près de 6 900 DE soit 9,2% du total régional) et pour les effectifs des sortants de FPC (867 stagiaires ; 10,9%).

A ces différences s'ajoutent des spécificités plus qualitatives. La première est un taux de défaillance d'entreprises plus élevé qu'au régional (1,4% contre 1,2%). La deuxième porte sur la nature de son tissu économique bien que le territoire

ne manifeste aucune spécialisation industrielle ou tertiaire. La spécificité, peu marquée, se traduit par une sur-représentation de l'emploi salarié dans les secteurs dits fragiles (25% contre 21% en Auvergne) et une légère sous-représentation de l'emploi non salarié (13% du total vs 15%) et de l'emploi agricole (5,5% vs 6%).

Le territoire se caractérise également par une faible attractivité de son appareil de formation initiale mais par un taux de recours supérieur à la FPC. Ses résidents n'affichent pas de fragilité particulière, hormis le poids plus important des DE seniors et, au contraire, la faiblesse de la part des DE non qualifiés.

Les mobilités sur le territoire

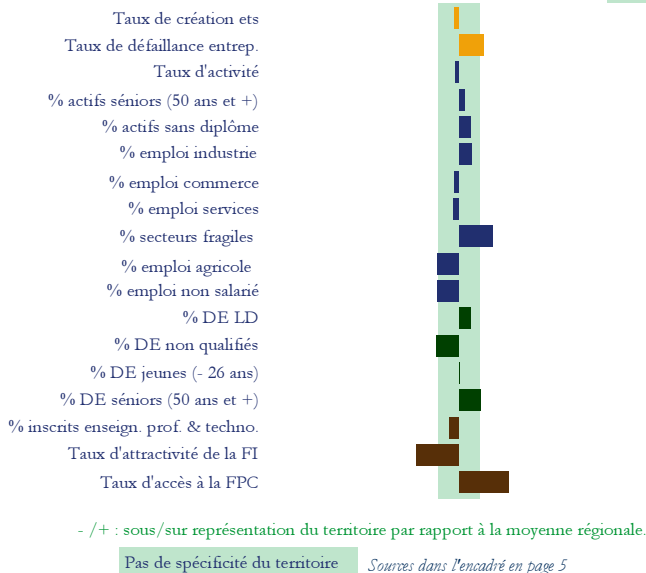


L'analyse des mobilités géographiques montre des flux systématiquement excédentaires (cf. élèves, stagiaires de la FPC et actifs occupés) à l'exception des apprentis. Le volume de ces flux souligne même que le territoire est le siège de mobilités importantes, en particulier entrantes en FPC et sortantes pour l'apprentissage.

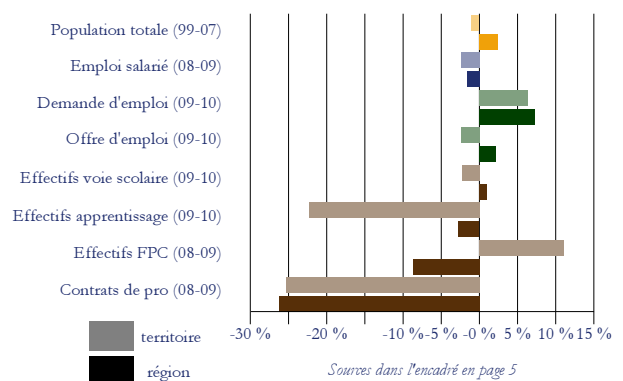
Les principales évolutions récentes font état d'un bilan proche de celui enregistré au régional. Elles semblent moins favorables ou plus défavorables pour ce qui concerne la population totale, l'emploi salarié, l'offre d'emploi et les effectifs en formation initiale.

Elles sont plus favorables ou moins défavorables pour la demande d'emploi, les effectifs en formation professionnelle continue ou la signature des contrats de professionnalisation.

Les principales spécificités du territoire



Les principales évolutions sur le territoire



SYNTHÈSE EMPLOI-FORMATION

DÉFINITIONS

Indice de vieillissement : rapport entre la part des plus âgés et celle des plus jeunes (pour la population totale : 60 ans et plus et moins de 20 ans, pour les demandeurs d'emploi : 50 ans et plus et moins de 25 ans). Si l'indice dépasse 100, il indique un niveau de vieillissement important, la part des personnes âgées dépassant celle des jeunes.

Potentiel de départs à la retraite : calculé à partir de la part des actifs de 50 ans et plus dans la population active occupée. Il indique le poids des départs à la retraite à horizon 10 ans par territoire.

Taux de migration nette : évalué en rapportant le solde migratoire (différence entre les entrées et les sorties sur le territoire) à la population moyenne du territoire sur la période. Cette dernière se calcule comme le nombre de résidents stables sur la période plus la moitié des entrées et des sorties.

Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante (calculée ici pour les tranches d'âge 15-64 ans).

Indice de qualification : rapport entre le nombre d'actifs possédant au moins un diplôme universitaire de 1^{er} cycle et les actifs sans qualification (inférieure au CAP ou au BEP). Plus l'indice est élevé et supérieur à 100, plus le rapport est favorable aux personnes qualifiées. Plus il est faible, plus le poids des personnes sans qualification est important.

Taux de rotation des entreprises : nombre de créations dans l'année additionné du nombre de défaillances dans l'année rapporté au stock d'entreprises au 1^{er} janvier, divisé par 2.

Sphère présentielle : regroupe les activités majoritairement tournées vers la satisfaction des ménages présents dans la zone, qu'ils soient résidents ou touristes.

Domaine public : regroupe les emplois de la fonction publique.

Part de l'emploi dans les secteurs fragiles : sont considérés comme « fragiles » les trois secteurs importants (plus de 1% de l'emploi salarié) dont l'évolution nationale des effectifs a été la plus faible sur les cinq dernières années.

Ces 3 secteurs sont la fabrication d'autres produits industriels, les activités immobilières et la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines.

Indice de concentration : part de l'emploi dans les entreprises de 200 salariés et plus.

Taux de rotation de la demande d'emploi : somme des demandes d'emploi enregistrées pour l'année n et des demandes d'emploi sorties pour l'année n, rapportée au stock des DEFM au 31/12 de l'année n-1 divisé par 2.

Part des DE non qualifiés : part des demandeurs d'emploi ayant déclaré une qualification de manœuvre, d'ouvrier spécialisé ou d'employé non qualifié.

Part des offres durables : rapport entre les offres de catégorie A c'est-à-dire les CDD de plus de 6 mois ou les CDI et l'offre d'emploi enregistrée.

Part des offres non qualifiées : rapport entre les offres portant sur les qualifications de manœuvre, ouvrier spécialisé ou employé non qualifié et l'offre d'emploi enregistrée.

Taux de tension : nombre d'offres d'emploi de catégorie A collectées dans l'année rapporté au nombre de demandes d'emploi de catégories A, B ou C enregistrées sur la même période.

Taux d'attractivité : rapport entre le nombre de candidats (1^{ers} vœux) et la capacité d'accueil d'une section de formation.

Un taux inférieur à 100 signifie qu'il y a moins de demandes en vœu 1 que de places, et par conséquent une attractivité réduite. A l'inverse, une section présentant un taux supérieur à 100 est dite attractive.

Taux d'accès à la FPC : rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi en stage de formation (entrées en formation) et la population des chômeurs (DE entrés dans l'année, catégories 1 à 4).

Taux de recours à l'alternance : rapport entre le nombre d'entrées en alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation) et le nombre de salariés d'un territoire ou d'un secteur.

SOURCES

Population totale : sources INSEE, RP 1999 et EAR

Population active : source INSEE EAR

Minima sociaux : source INSEE TDB social, BDSL

Stock et créations d'établissements : source INSEE SIRENE

Stock et défaillances d'entreprises : sources INSEE SIRENE et BODACC

Emploi salarié : sources Pôle Emploi-UNISTATIS, INSEE CLAP

Demande d'emploi : sources DIRECCTE-NOSTRA, DEFM, DEE et DES

Offre d'emploi : source DIRECCTE-NOSTRA, OEE

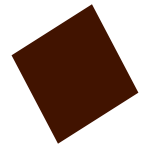
Effectifs en voie scolaire ou en apprentissage : sources Conseil Régional, DRAAF, Rectorat, effectifs inscrits en formation professionnelle ou technologique,

Attractivité des formations : source SAIO, Etablissements Publics

Effectifs en FPC : sources AFPA, ASP, Conseil Régional

Contrats en alternance : source DARES-DIRECCTE

NB : toutes les sources font l'objet d'un retraitement par le CARIF-OREF Auvergne. Le champ détaillé des sources est précisé dans le "Portrait Emploi-Formation".



Contact : CARIF OREF Auvergne

16b rue Fontgèze - 63 000 Clermont-Ferrand

Tél. : 04 73 19 01 40 / Fax : 04 73 37 31 63

Portail : <http://www.formationauvergne.com/>

Mail : oref@cariforef-auvergne.org

